

INFO FAMILLES d'OCTOBRE

1- Les bonnes pratiques d'hygiène

L'école, à ce jour, a été peu impactée par la COVID-19. Pour autant, les gestes barrières restent d'actualité.

Se laver
régulièrement
les mains



Tousser et
éternuer
dans son
coude



Utiliser un
mouchoir à
usage unique
et le jeter



2- Les réunions de rentrée

Ces dernières semaines ont vu se dérouler les réunions de rentrée. Ce fut l'occasion de vous présenter l'organisation et les projets de la classe et de l'établissement. Dans cette circulaire, nous tenons à vous rappeler l'importance de la collaboration entre l'équipe enseignante et les parents. Nous nous permettons ainsi de vous rappeler des règles essentielles au bien-être des enfants :

- Entre 3 et 11 ans, les enfants ont besoin, en moyenne, de 10 h de sommeil par nuit à **un rythme régulier, week-end inclus** (le sommeil du matin n'est pas réparateur).
- Les écrans doivent être utilisés avec modération. Ils sont à bannir au lever et devraient rester éteints lors des repas. Pour préparer l'enfant – et l'adulte – à s'endormir, il est conseillé d'éteindre tout écran au moins 30 mn avant le coucher.
- Une alimentation équilibrée est importante pour leur croissance. De nombreuses informations sont à votre disposition sur le site du gouvernement : [ICI](#).
- Les activités physiques et sportives sont bénéfiques pour la santé de votre enfant.



3- Photos scolaire

A noter : Les photos scolaires auront lieu le **lundi 6 et jeudi 9 novembre 2023**.

Trois prises de vues seront effectuées :

- photo de classe
- photos individuelles pour tous
- **photos de fratrie**



4- Le règlement des élèves

La rentrée est l'occasion de retrouver les élèves et de leur rappeler les règles de vie de l'établissement. Ainsi, le règlement des élèves a fait l'objet d'un travail en classe.

L'apport de jouets de la maison est toujours autorisé. Nous vous invitons à discuter avec vos enfants du choix de ceux qu'ils peuvent emmener à l'école. **Pour rappel, l'école n'est pas responsable de leur perte ou leur dégradation (cf. règlement).**

5- Les absences pour convenances personnelles

Je vous rappelle, qu'en cas d'absence pour convenance personnelle, le travail scolaire ne sera pas fourni, ni rattrapé conformément au règlement intérieur et à l'obligation d'instruction. Une absence pour convenance personnelle supérieure à 4 demi-journées devra faire l'objet par la famille d'une demande auprès de l'inspecteur de l'Education Nationale : [formulaire](#) d'autorisation d'absence.

6- Inscriptions PS TPS Rentrée 2024

Retrouvez sur le [site](#) de l'école toutes les informations pour l'inscription des enfants nés en 2021 et lors du 1er semestre 2022.

Je vous informe que l'effectif de la classe de TPS PS, avec les rentrées prévues en mars 2024, est désormais complet. Toutes les nouvelles inscriptions de 2021 concerneront donc une rentrée en septembre 2024.



7- Pastorale : inscriptions communion et profession de foi

Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour la première communion ou pour la profession de foi, il vous reste jusqu'à vendredi pour le faire. Feuille d'inscription à **retourner à l'école pour ce vendredi**.

[1ère communion](#)

[Profession de Foi](#)

8- Opérations vente école

Actuellement en cours :

- opérations pizzas organisée par des parents concernés par la classe de neige CM
- vente de jus de pomme organisée par l'APEL

A venir prochainement dans les cartables

- vente de chocolats de Noël organisée par des parents concernés par la classe de neige CM

9- Samedi "travaux"

La commission travaux réitère cette année l'organisation des samedis "travaux" le premier samedi des vacances scolaires. La prochaine matinée se déroulera le **samedi 21 octobre de 8h30 à 12h**. Au programme : évacuation en déchetterie de cartons, descente des ballons du toit, nettoyage de la cour... Ce type de travaux ne nécessite pas de compétences particulières. Tous les parents, hommes et femmes, sont les bienvenus. Merci de vous signaler auprès de la commission : ogec.nds.travaux@gmail.com.



10- Les associations de parents de l'école

Les associations APEL et OGEC vous informent de la tenue de leur assemblée générale le mardi 14 novembre à 19h00 à l'école.

Vous ne connaissez pas les associations, vous avez des questions, vous souhaitez des informations sur leur organisation, leur fonctionnement, leurs orientations. N'hésitez pas à les rejoindre le 14 novembre ou à contacter leurs responsables :

- APEL : Mme GROLLEAU Anne-Cécile : apel.presidence@lagarnache-ndsourc.fr
- OGEC : Mme MESNARD Marine : ogec.presidence@lagarnache-ndsourc.fr

11- La GARNACHE participe à Octobre Rose

Retrouvez [ICI](#) et dans les cartables des aînés à partir de jeudi le programme des actions menées par la municipalité ainsi qu'un bon pour une opération vente de viennoiseries dans le cadre d'Octobre Rose.

12- Dates à retenir

- **Journée endurance cycle 2 et 3 avec les écoles de Challans et Sallertaine le vendredi 20 octobre 2023**
- Matinée travaux : le samedi 21 octobre (accueil à 8h30 par un petit déjeuner)
- Assemblées générales de l'APEL et l'OGEC : le mardi 14 novembre à 20h
- Samedi matin d'école : samedi 16 mars 2024 de 8h45 à 12h
- La kermesse : le samedi 22 juin 2024



13- Contacts direction

Pour joindre le chef d'établissement, 2 possibilités :

par courriel : direction@lagarnache-ndsourc.fr

par téléphone : **02 51 49 06 76** ou **06 40 31 95 24**

14- Les vacances de La Toussaint

Elles débuteront le **vendredi 20 octobre** après la classe pour se terminer le **lundi 6 novembre** au matin.

